

MUSICIENS + MUSICIENNES DU FUTUR

*Enjeux et parcours des artistes
de musiques actuelles*

part. 2

Un projet proposé par



trempe



Soutenu
par



MUSICIENS + MUSICIENNES DU FUTUR

*Enjeux et parcours des artistes
de musiques actuelles*

part. 2

Sommaire

Objectifs.....	6
La démarche.....	8
Projets des équipes	
Les Commun-es et Premiums.....	14
La fabuleuse dystopie d'Amélie.....	24
Les Moais.....	32
Le Musiscore.....	40
Enseignements clés.....	50
Conclusion.....	56
Crédits et remerciements.....	58

OBJECTIFS

Le livret que vous avez sous les yeux est l'aboutissement d'une démarche de prospective articulée autour du marathon créatif qui s'est tenu en novembre 2023.

Ce dernier avait pour objectif principal de nourrir la réflexion autour du sujet de l'avenir des parcours professionnels des musiciens et musiciennes, de manière collective et au travers d'une approche créative d'anticipation appelée *Design Fiction*.



Le design fiction, c'est quoi ?

Le design fiction est une pratique d'anticipation, issue des démarches de design, ouverte et évolutive, qui cherche à explorer et spéculer sur les différents futurs possibles et leurs implications.

Cette pratique a pour objectif de mettre en discussion et en débats les différents futurs possibles, en les matérialisant au travers d'artefacts, des "morceaux de futur" ou prototypes dits diégétiques, capables de raconter l'histoire d'un autre monde tout en laissant de la place à l'imagination du public.

EN SAVOIR +

Pilotée par les équipes du Ministère de la Culture, de Trempo et du Pont Supérieur, et menée en collaboration avec le collectif Le Coup d'Après, la démarche globale s'est structurée en 3 grandes phases :

1. Étude exploratoire

Les enjeux de la filière formalisée au travers d'un livret d'inspiration

2. Marathon créatif

3 jours d'intelligence collective pour faire émerger des scénarios et concepts mis en fiction

3. Mise en forme et restitution des travaux

Analyse des enseignements clés et diffusion au travers d'un livrable final

8

LA DÉMARCHE

PHASE 1 : ÉTUDE EXPLORATOIRE

À partir d'une analyse documentaire, d'une veille et de plusieurs interviews menées, l'équipe du Coup d'Après a réalisé un travail de recherche et de structuration pour identifier les tendances et signaux autour de 4 thématiques transverses :

Développement du numérique : opportunité ou menace ?

Enjeux écologiques de la filière : musicien-ne chef-fe d'orchestre ou seconde ligne ?

Musicien-nnes professionnel-les : des parcours de vie à faciliter ?

Au-delà de la pratique musicale : quelle construction du profil professionnel de l'artiste ?

Ces travaux ont été formalisés dans un livret d'inspiration, diffusé à tou-tes les participant-es en amont de l'événement.

Les interviews menées :

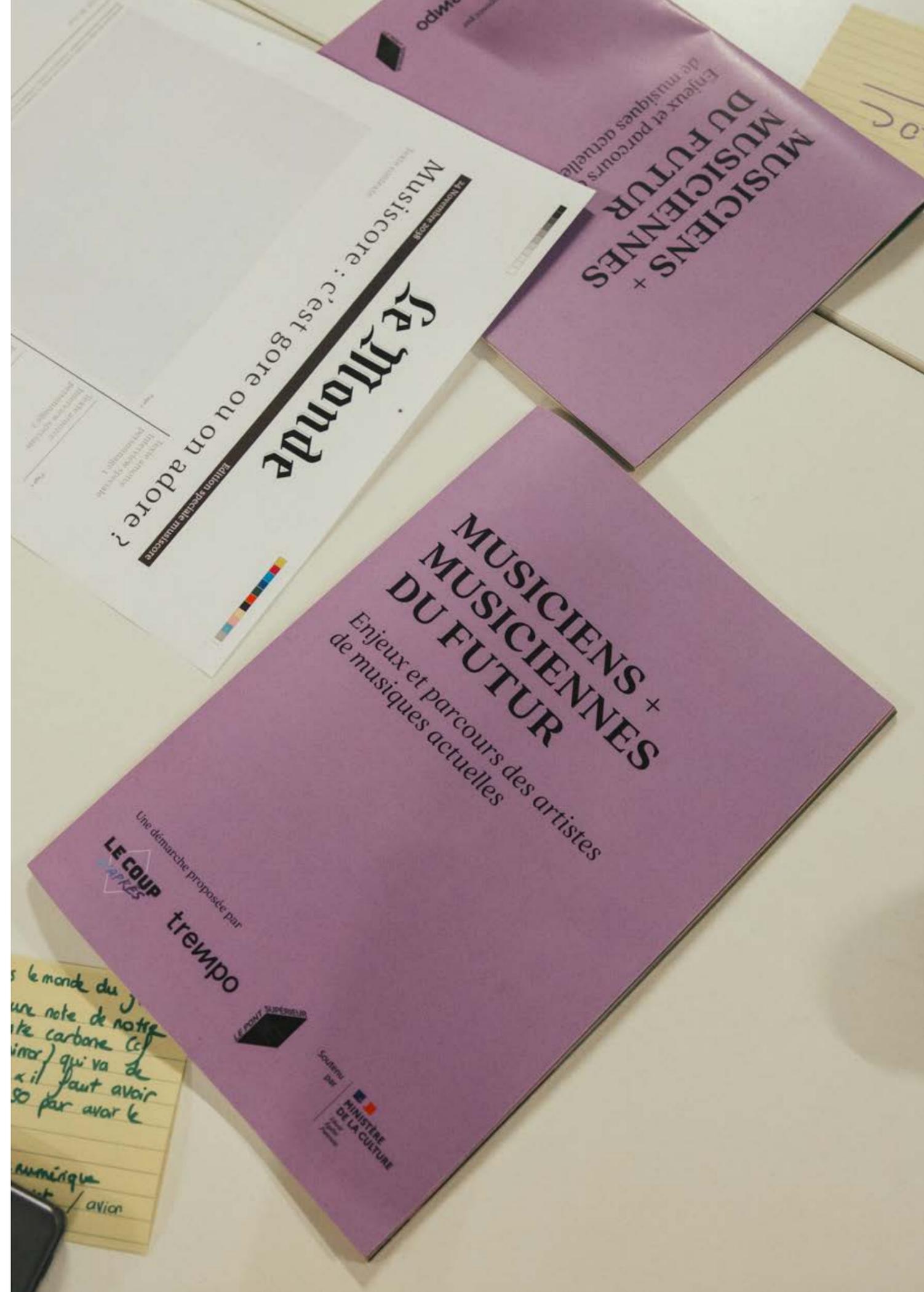
Amandine Thiriet
Présidente de l'association [Les Matermittentes](#)

Ninon Devis
Doctorante à l'IRCAM spécialisée sur les IA appliquées à la musique

Garance Amieux
Responsable accompagnement et écologie
Le Périscope (Lyon)

Catherine Lefaix-Chauvel
Directrice générale du Pont Supérieur (Pôle d'enseignement supérieur spectacle vivant Bretagne - Pays de la Loire)

François Ribac
Maître de conférences (HDR) à l'Université de Bourgogne, compositeur et sociologue
Chercheur associé au Laboratoire Ladyss



10

PHASE 2 : MARATHON CRÉATIF

3 jours d'événement

22, 23 et 24 novembre 2023

22 participant·es

représentatives des différents métiers de la filière : artistes de différentes esthétiques, management, production, diffusion, structures d'accompagnements...

4 équipes

préconstituées de manière à intégrer les différents profils représentatifs

Le marathon créatif, accueilli dans les locaux de Trempo à Nantes s'est articulé autour de 3 temps forts :

Séquence 1

Construction d'un scénario du futur, prenant appui sur les problématiques soulevées dans le livret d'inspiration, et sur les connaissances et expériences des participant·es.

Séquence 2

Imagination de concepts du futur (équipements, services, organisation...) permettant d'illustrer des interactions, des usages, des problématiques ou tensions qui pourraient apparaître dans le scénario créé.

Séquence 3

Création d'artefacts du futur, des "morceaux" ou "fragments" du futur, qui vont permettre de représenter et rendre concret les concepts imaginés, par exemple au travers d'un objet du quotidien ou d'un élément de communication (publicité, affiche...)

Des présentations inter-équipes et des restitutions en plénière ont jalonné et ponctué les 3 jours du marathon.



PHASE 3 : MISE EN FORME ET RESTITUTION DES TRAVAUX

À la suite du marathon créatif, l'équipe du Coup d'Après a repris les différents travaux des équipes (scénarios, concepts et artefacts) pour les ajuster et les mettre en forme au sein d'un livret de synthèse, diffusable au sein de la filière.

Grâce au travail de design réalisé sur les productions, les artefacts ont notamment pu revêtir une forme plus aboutie, crédible et

tangible, pour valoriser les propositions des participant·es.

Outre ce travail créatif, il ressort des 3 jours de marathon des contributions pour l'avenir de la filière musicale. Celles-ci ont été réparties par thématique et reprises sous forme d'enseignements-clés, que vous retrouverez dans la dernière partie de ce livret.



PROJETS

Équipe 1

Les Communes et Premiums page 14

Équipe 2

La fabuleuse dystopie d'Amélie page 24

Équipe 3

Les Moais page 32

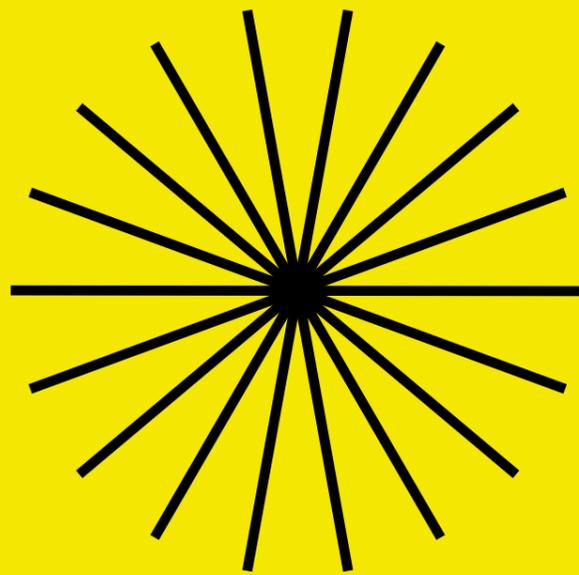
Équipe 4

Le Musiscore page 40

LES COMMUN·ES ET PREMIUMS

Équipe 1

*Paloma Colombe
Céline Garcia
Alban Cogrel
Louis Durdek
Pierre Alberici
Damien Tassin*



« Les inégalités économiques et sociales s'accroissent, conduisant à une polarisation encore plus importante de la société, qui finit par se découper en 2 populations, les Premiums et les Commun·es.»

LES COMMUN-ES ET PREMIUMS

THÉMATIQUES EXPLORÉES

Le rapport à la réussite

La logique élitiste de la filière, et son modèle pyramidal, sont poussés ici à l'extrême, en indexant la réussite sur le seul critère de notoriété. Elle est officialisée et formalisée au travers d'une application, qui permet de voir son "statut" et les avantages associés.

La réglementation de la profession

N'importe qui peut-il ou elle devenir artiste, et comment une limitation de cette activité s'inscrirait-elle plus largement dans le cadre des droits culturels ? C'est la question posée par ce scénario, en décrivant un univers où "artiste" devient une profession réglementée, à l'image d'autres secteurs d'activité.

Le rapport entre numérique et création

Quelle place un usage de plus en plus conséquent des outils numériques laissera-t-il à la création ?

L'omniprésence des outils d'aide à la production et diffusion, dans la vie des artistes, pourrait-elle les conduire à délaisser de plus en plus la création pour se concentrer avant tout sur la gestion de leur carrière et de leur notoriété ?

Quel temps réellement dédié à la création leur restera-t-il ?



SCÉNARIO

Ce scénario pousse assez loin certains curseurs actuels.

Les inégalités économiques et sociales s'accroissent, conduisant à une polarisation encore plus importante de la société, qui finit par se découper en 2 populations, les Premiums et les Commun-es.

L'État est peu présent, très libéral d'un point de vue économique, et répressif vis-à-vis des mouvements de contestation. Le Ministère de la Culture et le régime de l'intermittence ont été supprimés. Les grandes multinationales se sont accaparées les ressources et ont mis la main sur les productions agricoles et les biens de première nécessité, qui du fait de leur raréfaction, sont devenus des produits de luxe très chers, accessibles en premier lieu pour les Premiums.

Les Commun-es occupent les espaces urbains comme ruraux délaissés par les Premiums, et y font valoir une logique de solidarité, de mutualisation des services et des ressources.

Dans ce monde, les artistes n'échappent pas à la polarisation. Chez les Premiums, ils et elles sont devenus des "machines à fric", utilisant les possibilités technologiques pour composer leurs morceaux, et être diffusés simultanément en plusieurs lieux grâce à une multitude d'avatars.

Chez les Commun-es, la logique est inverse : la musique est créatrice de lien social, mais ne constitue pas un métier unique dans la mesure où chaque membre des Commun-es doit également assurer des tâches (agricoles notamment) pour la survie de la communauté.

CONCEPT : ELYSIUM

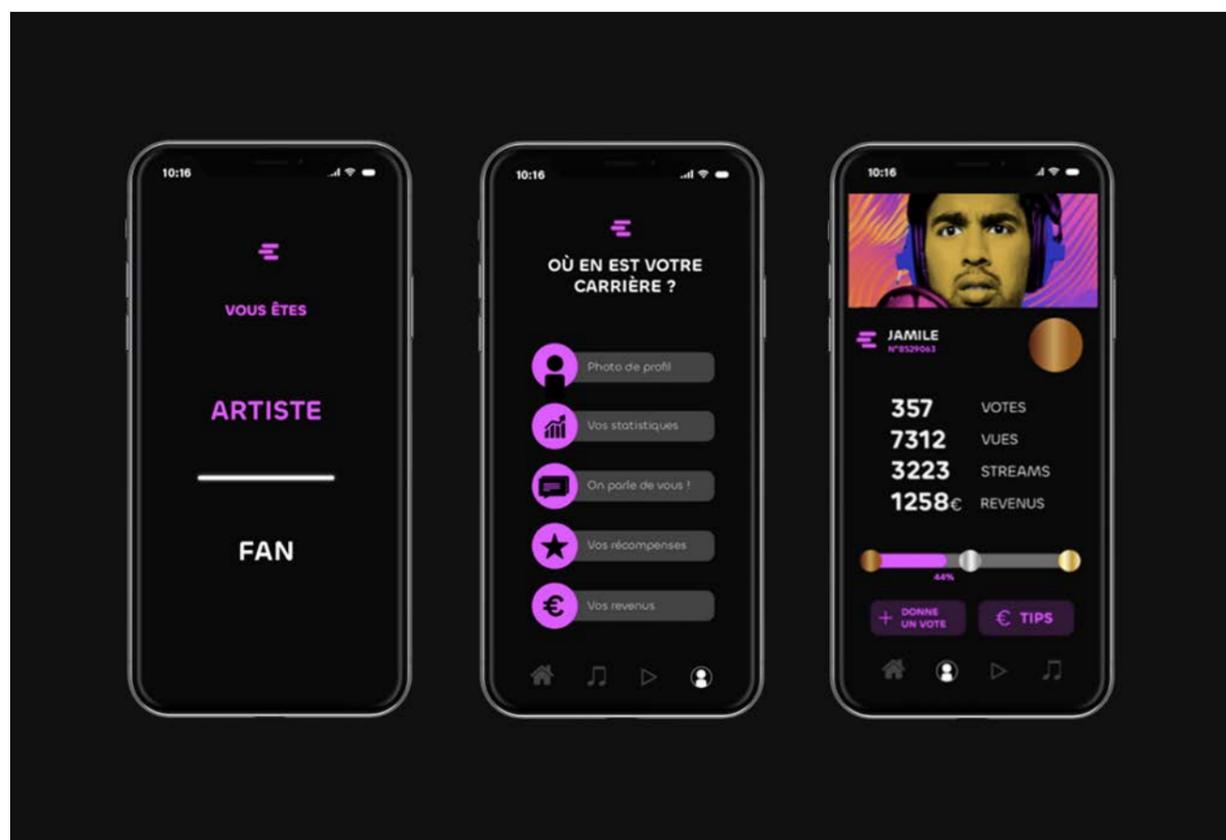
Elysium est une application obligatoire pour tous les artistes autorisés par l'État, qui leur délivre un numéro d'accréditation.

Elle permet de jauger leur notoriété et de développer leur carrière en fonction de celle-ci. Issue d'un partenariat public-privé entre l'État et l'industrie musicale, qui a été rachetée par les GAFAM, elle permet de contrôler la filière et les artistes, tant par le contenu de leur art (paroles, musique) que par la régulation de son économie.

Chaque artiste musicien-ne dispose d'un accès "artiste" à l'application, lui permettant de compléter son profil, avec différents éléments, en

fonction de son statut. Son profil est également visible de l'accès "public" où chaque citoyen-ne peut faire monter ou descendre la jauge de notoriété d'un-e artiste par un vote à distance numérique. Plus sa jauge est élevée, plus l'artiste va pouvoir bénéficier de services (réseau, concerts, couverture médiatique...) lui permettant de développer sa carrière. Plus le nombre de votes est bas, plus les artistes sont condamnés à rester dans un anonymat non rémunéré.

L'évolution de l'artiste au travers des différents "statuts" (bronze, argent, or, platine) se fait en fonction de l'évolution de sa notoriété, et permet de débloquer certains privilèges.



Interfaces de l'application Elysium du point de vue de l'artiste



LES DIFFÉRENTS STATUTS D'ELYSIUM

BRONZE :

à partir de 0 vote

Nécessite un profil authentifié.
30 secondes d'extrait d'une chanson
30 secondes d'extrait d'un clip
1 photo de présentation (basse définition)
Accès aux petits lieux (jauge 150 pers. max)
Peu de couverture médiatique
Obligation de concerts à zéro déchet

OR :

à partir 150 000 votes

Nécessite 100 millions de vues
Donne un ou des profils AVATAR
1 album en entier
1 clip entier
100 photos en qualité optimale
Accès à des concerts à 1 million d'entrées payantes dans le Métavers
Privilèges sur le droit d'auteur

ARGENT :

à partir de 15 000 votes

Nécessite 1 million de vues
Donne un profil certifié officiel
1 chanson seulement en extrait
10 photos de bonne qualité
Accès aux lieux plus grands (jauge 15 000 pers. max)

PLATINIUM :

réservé à l'hyper-élite

Entrée sur recommandation de PLATINIUM
Possibilités illimitées
Avantages maximisés
Place garantie dans l'ELYSIUM (sanctuaire protégé des ultra-riches avec ressources en abondance)

LES PROFESSIONNEL-LES D'ELYSIUM

Une version de l'application existe pour les professionnel-les du secteur, avec certaines particularités

Poids du vote différent

1 personne des Commun-es = 10 votes
1 personne des Premiums = 100 votes

Mécénat selon le grade de l'artiste

Avec des jetons réservés aux pros pour financer les projets de certain-es artistes (100 jetons pour les Commun-es, 1000 jetons pour les Premiums) :

Bronze : Dix minutes d'interview par un-e journaliste

Argent : Promotion d'un clip avec interview d'une heure

Or : Documentaire complet sur soi et couverture illimitée de son contenu

Possibilité de commenter les artistes et leurs performances

Critiques positives ou négatives



LES LCCA : LIEUX DE CRÉATION ET DE CONSOMMATION ALTERNATIVE

Situés en territoire rural ou péri-urbain et proche des terres agricoles, ces lieux de vie proposent un contre-modèle, à rebours de la société de consommation excessive.

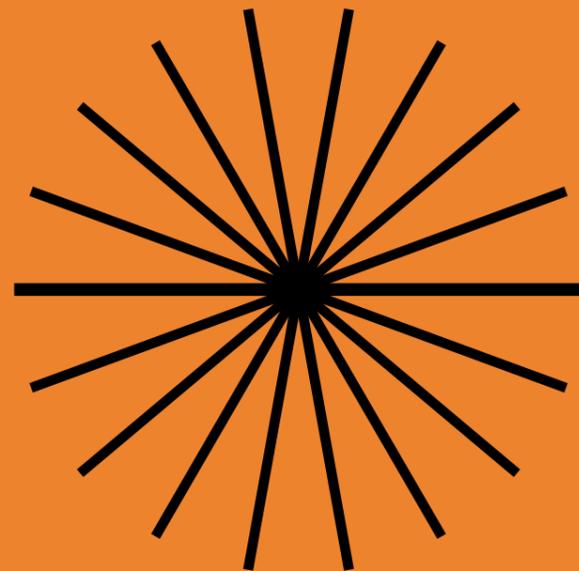
Observant des principes de sobriété énergétique, les communautés qui y vivent explorent aussi des pratiques artistiques affranchies du modèle économique biaisé proposé par ELYSIUM.



LA FABULEUSE DYSTOPIE D'AMÉLIE

Équipe 2

*Élise Bourn
Florence Collin
Mathilde Hamon
Benoît Carré*



« Quel champ des possibles pour un·e artiste dans un monde alliant hyperconnexion et rationnement énergétique ? »

LA FABULEUSE DYSTOPIE D'AMÉLIE

THÉMATIQUES EXPLORÉES

Le rapport au numérique et l'impact des IA génératives

La technologie prend une place prépondérante dans ce scénario, notamment via la généralisation d'une IA d'État, et pose plusieurs questions dont celle de l'accessibilité (l'IA est réservée aux citoyen·nes privilégié·es ayant assez de ressources pour payer l'énergie nécessaire à son fonctionnement), de l'uniformisation des productions et de la liberté de création.

Les restrictions fortes d'accès aux ressources (eau, énergie) et ses impacts

Sous l'effet des rationnements, on observe dans ce scénario, pour la vie quotidienne comme pour la musique, un retour important du local,

avec une approche géographique à petite échelle, où le réemploi, la réparation, la mutualisation deviennent la norme. L'État est en soutien de ces structures mutualisées de partage de la musique (les Hubs), à partir du moment où elles sont sobres en énergie et respectent les principes posés par l'IA institutionnelle.

L'évanescence de la célébrité et les parcours professionnels aux multiples virages

L'héroïne du scénario, Amélie, passe tour à tour de star, grâce notamment à l'IA qui lui permet de proposer un contenu musical lissé et diffusé massivement, à artiste locale. Elle navigue entre les canaux officiels de la célébrité et les aspects plus underground, voire illégaux, de la création et diffusion musicales.



SCÉNARIO

Ce scénario explore la décennie 2025-2035 en France, durant laquelle des crises majeures, écologiques et économiques, surviennent.

Devant la raréfaction des ressources, les prix des biens de première nécessité, notamment l'eau et l'énergie, explosent, menant à des clivages sociétaux de plus en plus importants. En parallèle, l'État introduit une IA nationale, sous forme d'assistant·es IA personnalisé·es, qui ne devient vite accessible qu'aux plus riches compte tenu des consommations énergétiques que cette IA suppose.

Ces différents facteurs conduisent à une révolte sociale, réprimée par la force par le gouvernement d'extrême droite alors au pouvoir. La société explose, et en 2032 un gouvernement d'union nationale est créé. Il met en place un revenu minimum d'insertion, un accès limité aux ressources, avec des notions de quotas, ce qui ne suffit toutefois pas à endiguer la montée des inégalités. En effet, la société reste divisée entre les plus aisés, ayant accès aux technologies de pointe, aux IA personnalisées, et les autres, usant du système D.

Dans ce monde, l'État continue de soutenir une politique culturelle nationale, décentralisée mais favorisant les artistes à renommée nationale voire internationale. Il garde la main sur les contenus et les lieux de diffusion au travers des subventions accordées par le prisme de crédits verts : ces derniers sont estampillés "lieux d'exception culturelle énergétique française". L'État met également en place certaines mesures de nature à encadrer davantage l'utilisation des IA dans les créations artistiques : renforcement du droit d'auteur·ice, amélioration de la rémunération liée à l'écoute des contenus en ligne, création du droit d'auteur·ice composite (humain + IA).

Le clivage entre artistes ayant accès au numérique et les autres reste toutefois omniprésent, et un vaste réseau d'artistes indépendant·es, soucieux des questions écologiques et de la diversité artistique, se développe.

CONCEPT : LE HUB ET LE S'HUB

Le Hub est un lieu musical partagé, institutionnel, construit dans un esprit tiers-lieu, où différents usages se mêlent.

On y trouve principalement un espace culturel local, comprenant un comptoir d'échange et de location de matériel musical, un système de dépôt et de diffusion d'œuvres d'artistes locaux, un espace de concert, un studio d'enregistrement, et un atelier de réparation et de lutherie sauvage (création d'instruments à partir de matériaux recyclés détournés).

Un aspect transmission s'adjoint à ces activités avec des ateliers de pratique et de décou-

verte instrumentale, d'initiation à la lutherie... Ces activités sont autorisées par le gouvernement, tant que les œuvres créées et diffusées respectent les critères de l'IA générale.

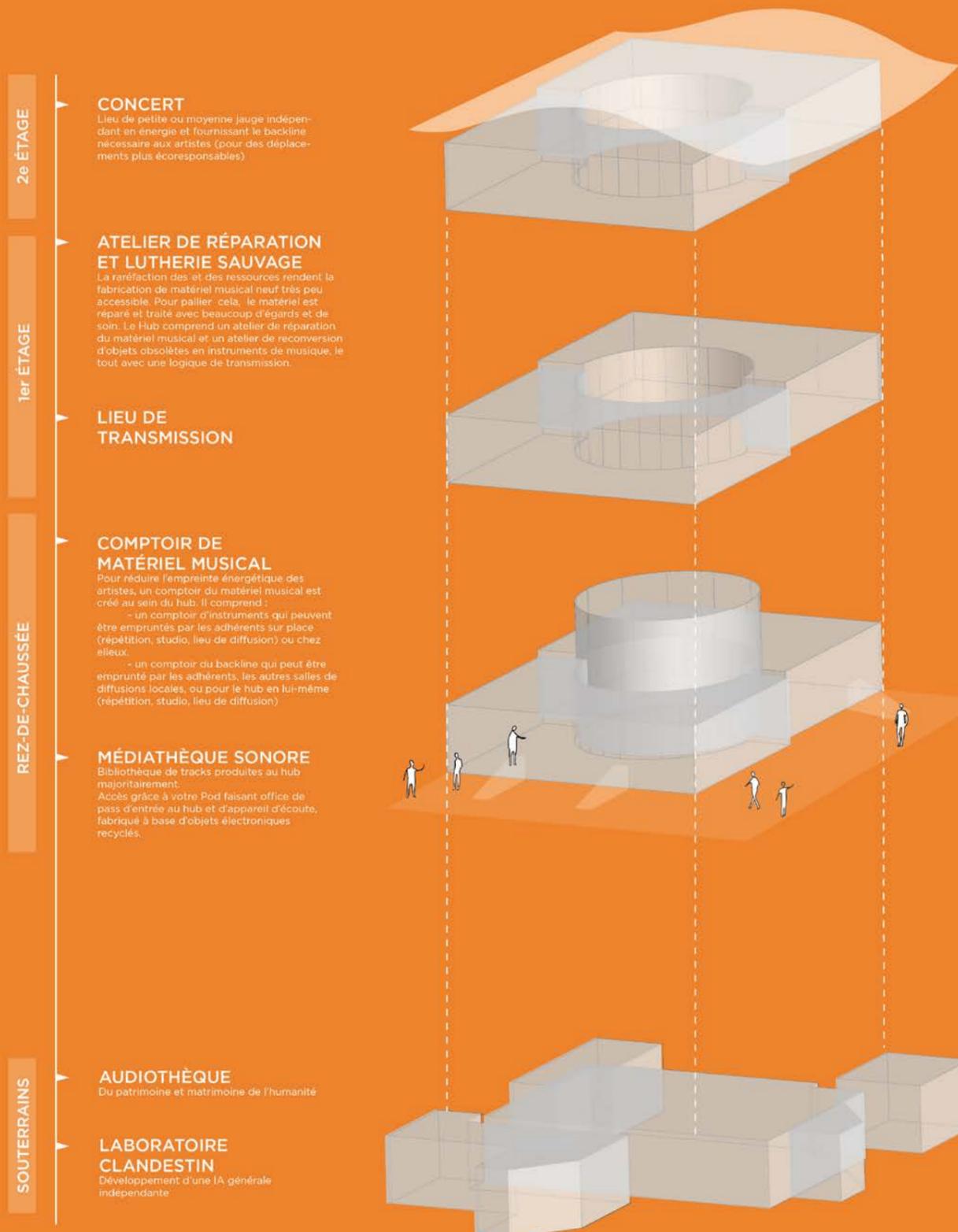
Il existe également une partie souterraine au Hub, le S'hub, clandestine et cachée du grand public, dans lequel une équipe de hacker-euses développe une IA générale indépendante, donnant accès aux mêmes outils dont disposent les artistes connectés, et aux œuvres censurées par l'IA générale.

Ce réseau pirate est en connexion avec d'autres réseaux dans le monde.



Le Hub

LES ESPACES DU HUB ET DU SH'UB



30

LE SCÉNARIO INCARNÉ PAR AMÉLIE

Amélie est une jeune artiste punk-folk émergente, dans la périphérie de Nantes. Elle n'a pas les moyens d'avoir un agent personnel IA pour développer sa carrière comme les artistes connectés. Elle se produit dans divers lieux locaux, enregistre ses premiers titres avec l'aide d'un collectif d'artistes déconnectés possédant un home studio dans un tiers lieu rural, le Hub.

Le Hub est un lieu subventionné par le Ministère de la Culture qui produit son énergie en boucle fermée, et propose un accès à la culture, une médiathèque mondiale, des concerts, un

studio, des expositions, des ateliers de réparation et de détournement d'objets et de technologies considérées comme obsolètes.

À côté de sa vie d'artiste, pour subvenir à ses besoins, Amélie travaille comme chanteuse-thérapeute dans un Ehpad à Nantes. Elle s'y lie d'amitié avec une personne âgée et riche, Jean, qui lui donne accès à son ID et son crédit Internet. Il l'encourage à se servir de son assistant IA personnel, nommé Serge, pour la propulser dans le monde connecté des artistes hyper folk de sa génération.

Amélie accède en quelques jours à une notoriété, grâce aux arrangements proposés par l'IA et les contenus viraux qu'elle envoie à son public cible. Summum du buzz, sa chanson est reprise par un "avastar" IA Universal de chanteuse hyper-folk. Mais Amélie devient "obsolète" en quelques titres, remplacée par un certain Fab repris par une autre "avastar" de Gucci.

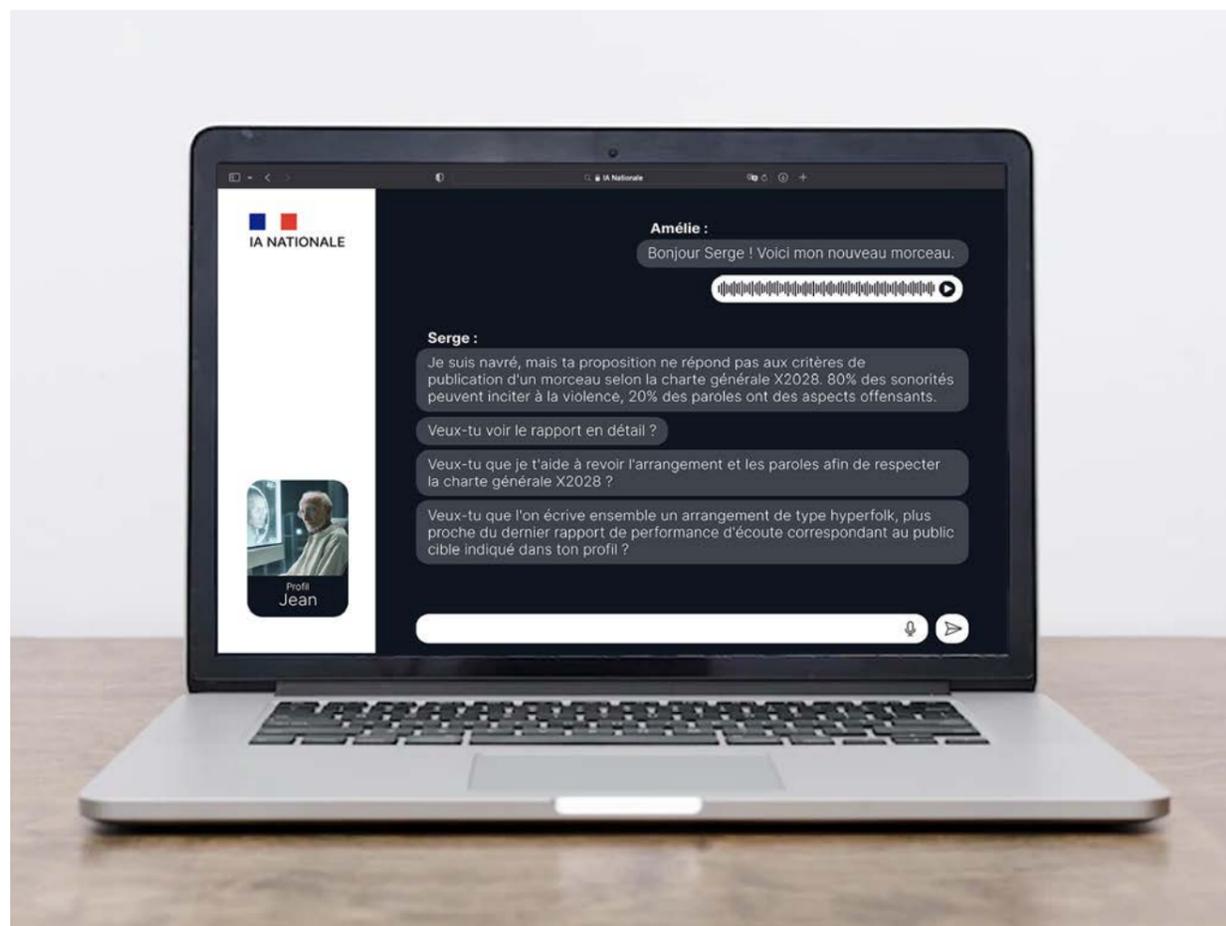
Elle découvre alors dans le Hub l'existence cachée d'un labo qui développe sa propre IA générale indépendante pour contrecarrer les biais culturels et sociaux induits par l'IA générale officielle. Cette IA générale officielle a été entraînée sur des données limitées à la culture occidentale et réduit l'accès à la diversité culturelle.

Ce collectif est guidé par un idéal de partage et de diversité de l'accès au patrimoine et patrimoine de l'humanité, ainsi qu'aux créateurs-rices placardisés par l'IA générale officielle, soit à cause de leurs œuvres soit disant offensante, soit à cause de leur manque de moyens. Ce groupe de hacker-euses faisant parti du laboratoire clandestin du Hub est connecté à un réseau de hacker-euses mondial, engagé dans le même mouvement pour l'accès à la culture. L'IA gé-

rale indépendante rétribue les artistes pirates beaucoup mieux que l'IA générale officielle et surtout, elle ne censure pas leurs œuvres. Les hacker-euses offrent à Amélie une agente personnelle indépendant, une API, nommée Ariane, qui va promouvoir les œuvres d'Amélie de façon responsable : moins de contenus, plus informationnel, et moins gourmand en énergie.

Mais Serge, qui s'était attaché à Amélie, et continuait à la promouvoir sans son accord, découvre l'existence d'Ariane. Jaloux, sa température monte, ce qui génère les résultats les moins probables, et il lance un style malgré lui, la turbo-country, en faisant hennir des Lamas mélangés à la voix de Serge Lama sur du banjo à 200 bpm. Serge détecte aussi des maladies que Jean n'a pas. Jean doit se résoudre à rebooter la version Serge d'avant Amélie.

Amélie suit le fil d'Ariane, son agente IA, qui lui fait découvrir le labyrinthe des tablas, de la musique japonaise et d'un super groupe de punk birman (Mihn-Otor), censuré par l'IA générale officielle. Amélie collabore avec ce groupe qu'elle ne pourra jamais rencontrer mais ensemble iels composent un morceau qui devient viral.



Le prompt de l'IA générale - Screen-shot d'une conversation de type prompt entre Serge et Amélie.

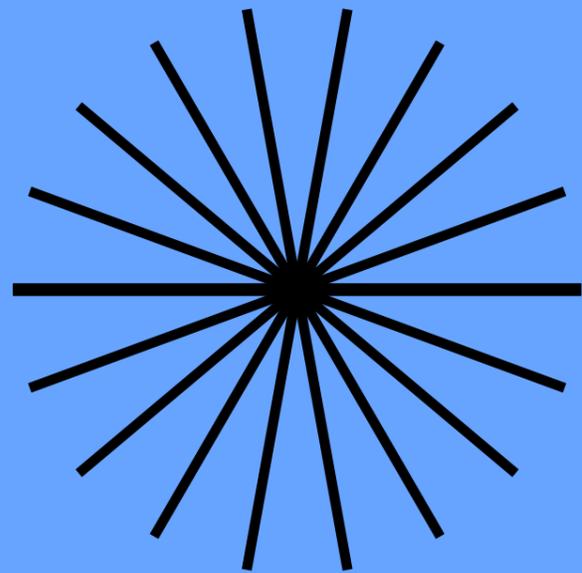


Le S'Hub

LES MOAÏS

Équipe 3

Stéphanie Gembarski
Nolwenn Chaslot
Billie Brelok
Karim Bennani
Robin Vincent
Julien Mellier



« Le concept de Moaï amène une réflexion sur l’ancrage territorial de l’artiste.

À une échelle locale de petite ville ou village, les Moaïs répondent aux besoins des habitant·es, et impulsent une logique d’entraide. »

LES MOAÏS

THÉMATIQUES EXPLORÉES

Les impacts des crises écologiques et énergétiques

Ce scénario pose comme hypothèse - plus alarmiste que les scénarios les plus alarmistes du GIEC - la survenance de catastrophes climatiques au long de la décennie 2025-2035, rendant bien plus compliqué l'accès massif à l'eau et à l'énergie. Les rationnements drastiques de l'électricité qui en découlent interrogent l'impact sur l'activité et la productions des artistes musicaux, avec en corollaire le développement rapide et décentralisé des énergies renouvelables, parfois de manière artisanale par les citoyen·nes elleux-mêmes, pour trouver de nouvelles sources.

**La déprofessionnalisation de l'artiste et son extraction du modèle subventionniste, au profit de modes d'organisation et de solidarité réinventés au sein de la filière**

Dans un monde sous fortes contraintes, l'arrêt du régime de l'intermittence découle de moindres moyens financiers de la part de l'État, même si un revenu universel voit le jour.

L'artiste musicien·ne est multi-tâches, conjuguant ses activités artistiques avec une multitude d'autres formes de contribution à la société, dans une logique de troc matériel ou immatériel. Ses liens avec d'autres sphères professionnelles sont renforcés, et les frontières entre les secteurs d'activité sont complètement estompées : les activités humaines se recentrent autour des besoins exprimés par la population elle-même, chacun·e faisant sa part.

Le rapport au territoire de l'artiste

Le concept de Moaï amène une réflexion sur l'ancrage territorial de l'artiste. À une échelle locale de petite ville ou village, les Moaïs répondent aux besoins des habitant·es, et impulsent une logique d'entraide.

La musique n'est plus forcément un spectacle, mais accompagne les activités quotidiennes et rythme les temps forts collectifs, dans un esprit "terroir" revisité.



SCÉNARIO

Dans ce scénario, la très faible disponibilité de l'énergie est explorée.

À la suite de graves sécheresses, la production électrique devient de plus en plus compliquée, le refroidissement des réacteurs nucléaires étant affecté par l'absence d'eau. Les coupures sont fréquentes et chaotiques. De fil en aiguille, la répétition de ces épisodes climatiques extrêmes conduit l'État - très présent et répressif - à réaliser des arbitrages drastiques. Les ressources étant affectées aux secteurs prioritaires (agriculture, hôpitaux), les citoyens apprennent à ne vivre qu'avec 2 heures d'électricité par jour.



De grands pans de l'activité économique s'effondrent, conduisant le gouvernement à mettre en place un revenu minimum, qui reste toutefois insuffisant pour vivre dans de bonnes conditions. Les moyens autonomes de produire de l'énergie (solaire, éolien) se développent à grande vitesse, en mode débrouille, poussés par les initiatives des citoyen·nes elleux·mêmes.



Dans ce monde, le secteur musical développe lui aussi des initiatives pour se rendre le plus autonome possible : enceintes solaires, énergie mécanique produite par le public... La place de la musique est complètement revisitée. La musique du quotidien (harmonies, bandas, instruments organiques) rythme les journées et les week-ends des citoyen·nes, dans la mesure où elle n'est plus disponible ni sur Internet ni sur platines.

La créativité musicale est à son apogée, chacun·e cherchant à reproduire en mode low-tech les sonorités électroniques désormais indisponibles. Pour la majorité, la notion d'artiste professionnel·le n'a plus vraiment cours. Les musicien·nes sont slashers, occupant plusieurs activités, et les frontières entre pros et amateurs·rices s'estompent, voire s'effacent complètement.

Les "grands" concerts, beaucoup moins fréquents, deviennent des lieux de rencontre et de lien social, et participent à la starification de quelques un·es, notamment les beatmakers, devenus rares et précieux.

CONCEPT

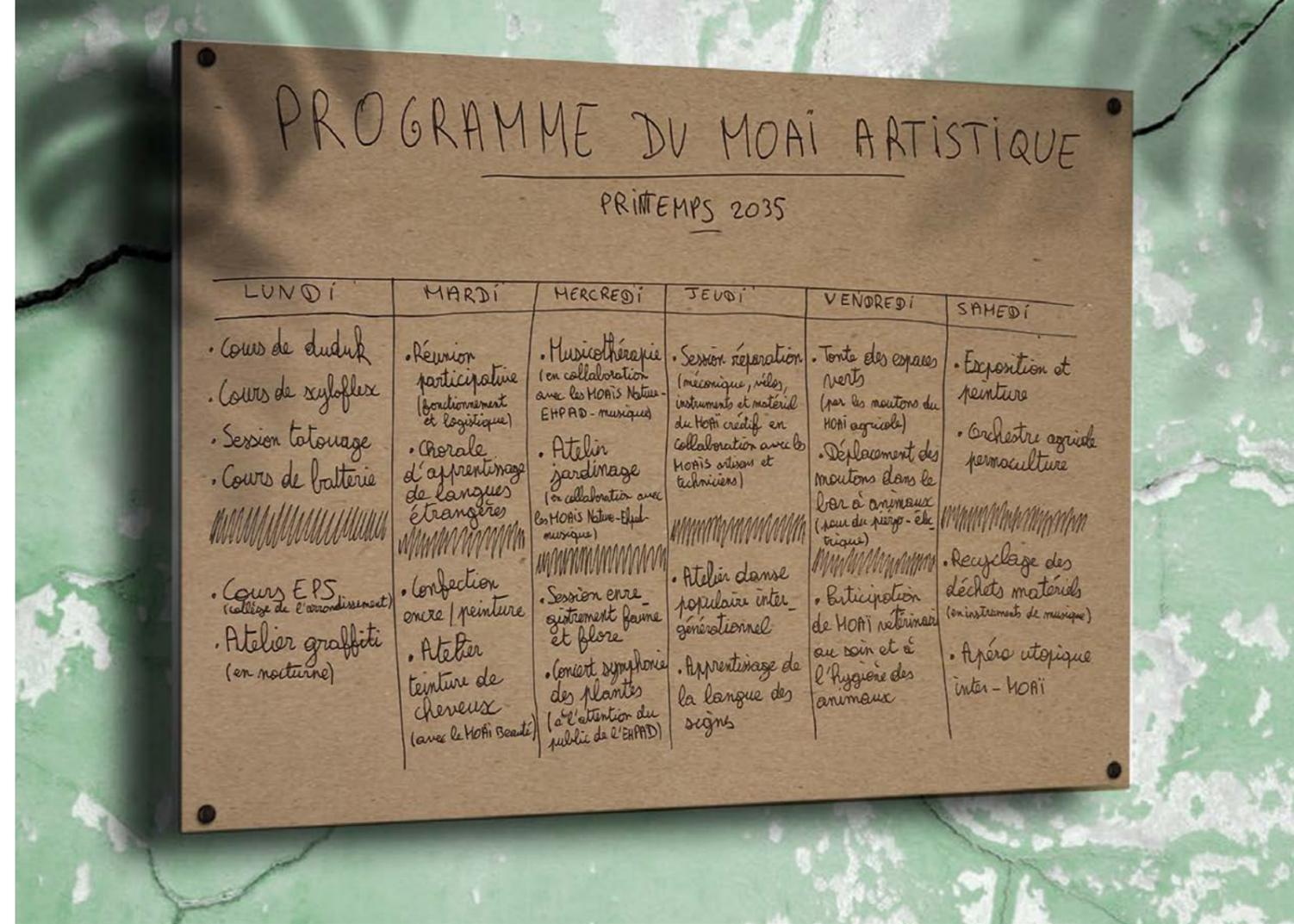
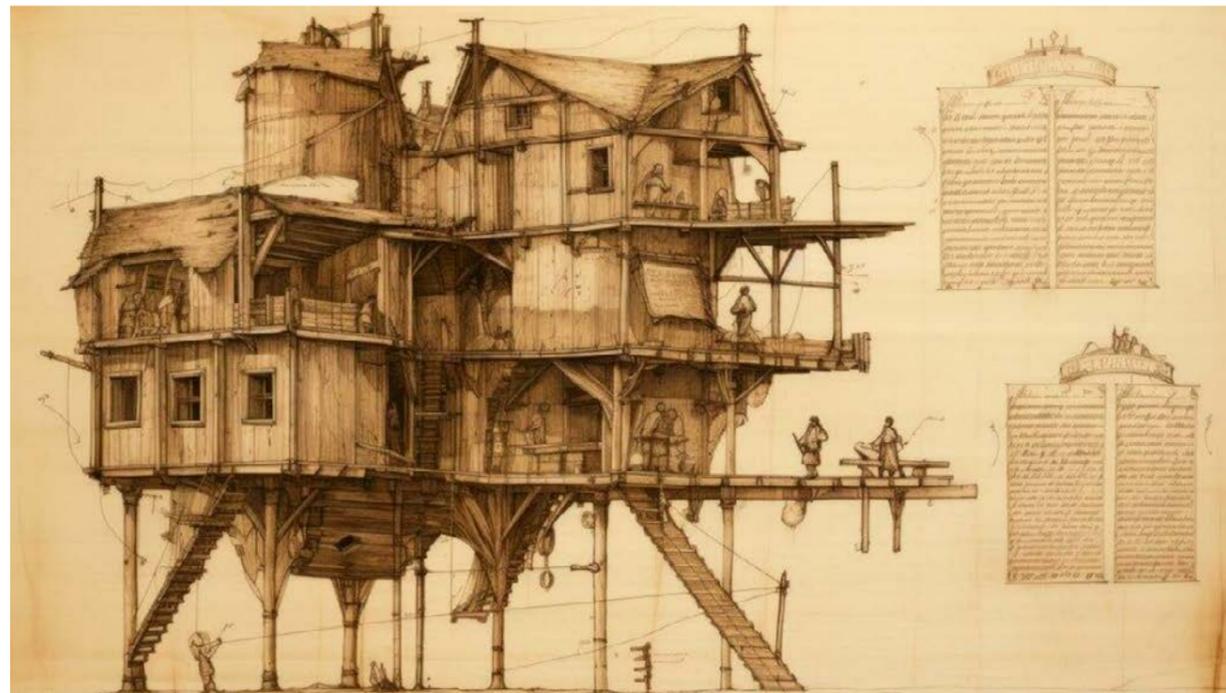
À l'origine, à Okinawa, un Moaï est un groupe d'amis de longue date qui se soutiennent mutuellement sur le plan social, financier, émotionnel et spirituel. Transposé à ce scénario, le Moaï est un espace d'amitié (au sens de liens de bienveillance et d'égalité) et de soutien mutuel au sein duquel les membres partagent et mettent en commun leurs moyens, ressources, savoir-faire, savoir-être, compétences, dans un secteur ou un quartier donné.

Certains Moaïs sont spécifiquement artistiques. Ils fonctionnent comme des écosystèmes collaboratifs, où des individus de divers horizons artistiques et métiers essentiels s'unissent pour former des communautés résilientes et auto-suffisantes. Leurs principes de fonctionnement reposent sur les notions de démonétisation, de gouvernance horizontale, de partage des res-

sources et d'entraide, qui s'exercent lors de la mise en œuvre de nombreux projets collectifs.

Le Moaï se matérialise par un bâtiment communautaire, où des espaces polyvalents servent de points centraux pour la collaboration. Ces lieux peuvent être des ateliers, des studios ou des galeries, équipés pour accueillir une variété de pratiques artistiques et dotés d'outils de production d'énergie renouvelable.

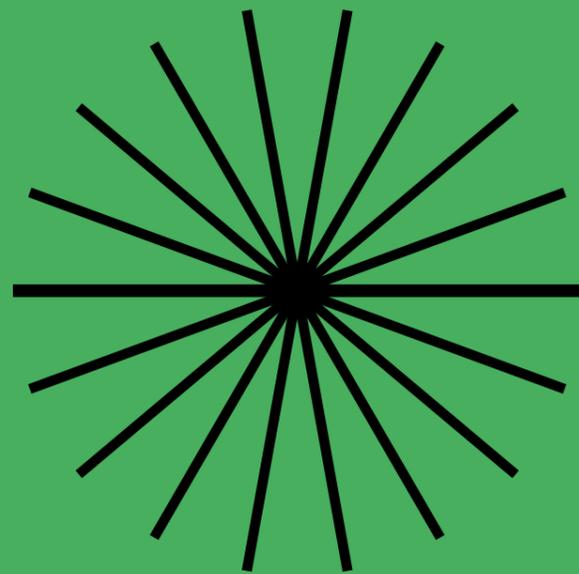
En effet, le Moaï artistique a beaucoup innové sur le plan de la production énergétique : des studios de danse équipés de dalles piézoélectriques qui génèrent de l'électricité à partir des mouvements des danseurs-euses, des systèmes de récupération d'eau de pluie et des stratégies de conservation de l'énergie, ont ainsi équipé le bâtiment.



LE MUSISCORE

Équipe 4

Lucie Bouchet
Garance Amieux
Sarah Le Gallo
Émilie Yakich
Mathieu Michel
Jérôme Soulié



Et si demain, l'accès à l'intermittence, aux subventions et aux réseaux de diffusion était conditionné à des critères d'utilité sociale et environnementale ?

LE MUSISCORE

THÉMATIQUES EXPLORÉES

L'impact social et écologique de l'artiste et son intégration dans le parcours de professionnalisation

Ce scénario interroge le rôle social de l'artiste, et sa responsabilité vis-à-vis des enjeux écologiques. Dans quels mesures ces éléments doivent-ils nécessairement être pris en compte et intégrés dans un parcours de professionnalisation ? Faut-il valoriser les plus investi-es ou contraindre l'ensemble des artistes ?

Le rapport aux Pouvoirs Publics et à la normalisation

Dans un secteur culturel dépendant des subventions, ce scénario pose la question de la liberté et de l'indépendance des artistes vis-à-vis de leur financeurs. Face aux contraintes à venir, les pouvoirs publics pourront-ils être plus contraignants au moment de libérer les financements ? Le métier d'artiste pourrait-il devenir une profession plus réglementée, à l'image des taxis ou des médecins ?



SCÉNARIO

Dans ce scénario, la culture et la musique sont au cœur des questionnements autour des politiques publiques.

À la suite de fortes tensions sur les prix de l'énergie et des minerais, la société connaît une crise économique mondiale majeure, d'ampleur inégalée, conduisant à la fin de l'achat de produits neufs, à la fin des GAFAM et à un usage frugal des technologies. En France le chômage, la pauvreté et les contestations explosent, amenant un rétrécissement de la représentation politique.

Dans ce contexte, les pouvoirs publics remettent en question les financements de la culture pour répondre aux contestations d'une partie des citoyen·nes. Il n'est pas question pour autant de les faire disparaître, car devant l'explosion de la société, l'État mise sur la culture pour (re)créer du lien social. Mais désormais le budget de la culture est divisé par deux, et les principes qui prévalent au financement relèvent de l'utilité sociale et environnementale des projets artistiques et/ou des activités connexes des artistes.

En clair, pour prétendre à des financements, il faut que l'artiste justifie et objective son impact positif sur la société. Cela passe par exemple par le fait de s'impliquer dans la transmission (donner des cours), d'avoir des activités de soin (dans les Ehpad par exemple)... La musique entame aussi une large décarbonation : moins de grandes tournées, moins de stars...

Tou·tes les acteur·trices de la filière n'adhèrent pas, et notamment ceux ayant déjà un succès important et organisateur·trices de grands shows. Mais leur présence diminue progressivement, la conscience écologique étant désormais omniprésente, et les citoyen·nes comme les musicien·nes appelant à une société plus juste, équitable, et respectueuse de l'environnement.

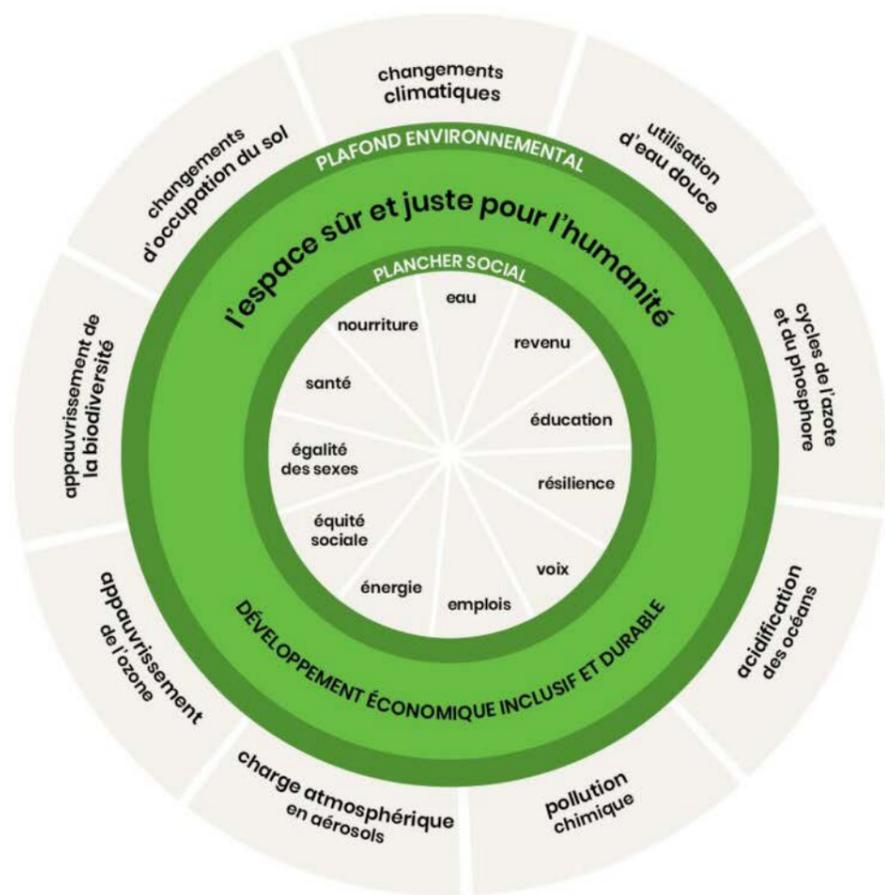
CONCEPT

Le Musiscore est un indicateur permettant de mesurer l'impact social et écologique des artistes musiciens et musiciennes, et dont le score leur permet d'accéder aux financements de la nouvelle politique "Musicien-ne citoyen-ne" lancée par l'État.

Prenant appui sur la théorie du donut, de l'économiste britannique Kate Raworth, qui propose un modèle dans lequel les besoins humains et l'environnement pourraient s'épanouir sans se nuire, le Musiscore permet de mesurer précisément dans quelle mesure

l'artiste musicien-ne contribue ou pas à la bonne marche de la société et au respect des limites environnementales.

Concrètement, il est attendu que les artistes effectuent un certain nombre d'actions à visées sociales ou environnementales positives, pour pouvoir accéder à des financements et aux prestations compensatoires. En fonction de leurs centres d'intérêts et appétences, ils ou elles peuvent s'orienter vers différents types d'actions, en complément de leurs activités artistiques.



Le Monde

24 Novembre 2038

Édition spéciale MUSISCORE

Musiscore : c'est gore ou on adore ?

Trois ans après la mise en place de la politique culturelle « Musique citoyenne » plus communément appelée « politique du Musiscore », je me suis intéressée à différentes parties prenantes de ce projet.

Immersion au sein du secteur musical nantais.

Page 2 et 3

Immersion au sein du secteur musical Nantais...

Page 1

Patrick Pouvel : Une tournée des grosses salles à 1500€ la place : 100 places réservées à une élite...

Page 4

Avec la fin de l'ère numérique, les musicien.ne.s obligé.e.s de se concentrer sur le live...

Page 5

Nouveauté, les radios "agrémenté.e.s musiscore" soutenues par l'état, les radios privées face au dilemme de leur financement...

Page 5

Une critérisation des points Musiscore décriée par la profession, des choix faits au hasard...

Page 6



La contestation continue à monter parmi les musicien.ne.s. Cette édition spéciale revient sur les origines de ce dispositif controversé.

Pour accéder au dispositif « musique citoyenne » et à tous ses avantages, Jean Travoltura a fait une simulation sur le site du gouvernement « musiscore.gouv » en juin 2036. Il en est ressorti que son Musiscore de 27 points était suffisant pour bénéficier du soutien financier. Jean Travoltura a donc monté son dossier pendant plusieurs semaines, ravi à la perspective de pouvoir enfin vivre de son art. Cependant, son dossier a été refusé par Musiscore.gouv. En réponse à ses questionnements, il a reçu un mail lui indiquant que les critères avaient évolué en raison de la conjoncture et qu'il fallait désormais un Musiscore minimum de 30 pour être accepté. Jean Travoltura a dû arrêter la musique.

Projet prospectif

L'accès au matériel musical de plus en plus compliqué, comment les acteur.ice.s se réunissent pour trouver des solutions...

Page 10

Musiscore : c'est gore ou on adore ?

Point de vue

Josiane Raybou, Ministre de la culture qui a pensé le dispositif

Cette caractérisation socio-environnementale était nécessaire pour faire que la dépense publique culturelle reste acceptable par une population ravagée par la crise économique.

Je comprends que ces critères aient été vécus comme difficiles pour les musiciennes et musiciens qui se tenaient

jusqu'à présent éloignés des pratiques de cohésion sociale déterminées par le ministère. Il n'était cependant plus acceptable pour nos concitoyens de dépenser 4,2 milliards d'euros comme en 2023 pour une activité somme toute non essentielle à la plupart des Françaises et des Français dans un contexte de crise structurelle et internationale.

Passée l'expression des inquiétudes légi-

times exprimées avant sa mise en place, il me semble que le dispositif a été mis en œuvre sans trop de difficultés.»

« Je conteste vivement la responsabilité que l'on m'impute sur les travers du dispositif puisque comme vous le savez, c'est mon successeur qui l'a mis en œuvre, et j'ai en effet beaucoup de réserves sur ses choix. »



CREDIT SCORE



« On nous a enfumés ! »

Sid, Musicien du groupe Concaro Future

Fervent défenseur de ces lois Musiscore, auxquelles mes amis musiciens ont cru et auxquelles nous avons contribué, lors des concertations préalables, je suis terriblement déçu.

C'est un rendez-vous raté, une honte, au vu des enjeux sociétaux des années 30. Les prin-

cipes qui régissaient ces belles lois sur le papier ont été dévoyés. On nous dit que c'est faute de budget que l'ensemble du dispositif n'a pu se déployer, mais c'est faux !

Les idées les plus innovantes n'ont pas été mises en œuvre sous prétexte que les décrets d'application n'ont pas été signés, à cause de la grève de l'énergie. Foutaise ! On nous a enfumé !

Dans le plan triennal, il n'y a plus de volet d'actions éducatives dédiées, en lien avec le projet artistique, plus d'aide à l'emploi artistique de type apart culture/tiers lieu culture, comme promis.

Les règles d'attribution sous critère écoresponsable et écosociétal n'ont pas été respectées. J'arrête. Je retourne dans le maquis. »

Témoignage

Le collectif « Air et serein » prend la parole

Le collectif « Air et serein » s'est créé en 2023 à Trempe à Nantes à la suite d'un marathon créatif organisé par le Ministère de la Culture. Composés d'artistes, de producteurs de spectacle, de slasheurs, de médiateurs culturels ; notre action s'entend en réseau et s'est construite autour de

valeurs que nous partageons de façon évidente : solidarité, partage, dignité. Nous n'avons pas attendu la mise en place du Musiscore en 2035 pour déployer des actions en faveur de plus de lien social grâce à la musique et la rencontre entre musiciens, musiciennes et citoyens. De plus, nous dénonçons avec véhémence ce projet depuis sa création. Le Ministère de la Culture n'a en effet eu de cesse

de dénigrer le rôle de la musique, des musiciens et musiciennes alors que de nombreuses études ont toujours montré les bienfaits de la musique et que nous sommes convaincus que la crise économique qui a motivé la mise en place du Musiscore aurait pu être contenue grâce à une véritable politique publique en faveur de la rencontre artistes / citoyens.



Projet prospectif

L'action de notre collectif a des retours positifs que ce soit au niveau de la santé mentale de nos concitoyens que de l'économie des secteurs qui nous soutiennent.

Un artiste engagé à nos côtés reçoit des financements des ministères des solidarités et du vivant, de la santé et de la gestion des virus et de l'éducation nationale.

Parmi nos rendez-vous

hebdomadaires, ceux qui ont le plus de succès sont les siestes musicales live qui rassemblent les plus jeunes enfants de crèches et écoles avec nos aînés en EPAHD. Les dictées musicales partagées du mercredi après-midi fédèrent les élèves du cycle 2 et 3 ainsi que le club de Scrabble ; les featuring familiaux parrainés par l'artiste Mektobefree sont de plus en plus plébiscités pour décrire, parta-

ger les débats entre les générations. Ces événements sont une véritable thérapie salvatrice selon les témoignages recueillis.

Les battles de DJ Set du vivant mêlant habitants être humains, animaux et végétaux, au brunch du dimanche permettent d'assurer un exercice physique à l'ensemble des habitants et une reconnection avec son éco-système.



4 questions à

Meriem Carastof, Représentante d'un foyer médico-social

Avez-vous vu des changements importants au sein de votre établissement avec l'arrivée d'artistes depuis la mise en place du Musiscore ?

« L'arrivée du Musiscore et des musiciens chez nous a permis de développer de nombreux échanges qui étaient jusqu'alors très compliqué, nous avons pu ainsi faire entrer des musicien.ne.s avec nos résident.es et proposer des formats beaucoup plus informels et moins organisés. »

Des amitiés se sont forgées entre musicien.ne.s et nos résident.es/patient.es et des talents ont même été découverts ! Des personnes plutôt en retrait d'habitude se sont dévoilées grâce au temps qui leur était dédié qui est beaucoup plus long que ceux des projets pré-Musiscore.

Cependant même si je suis plutôt positive sur les effets que cela a eu, nous avons aussi eu

de grandes difficultés pour faire comprendre le cadre d'action et nos établissements n'ont pas été pensés pour être aussi ouverts, et bien que ce soit positif nous avons tout de même de grosses difficultés financières face à cette crise et on se dit parfois que l'argent dédié aux artistes pourrait être mieux utilisé en le donnant directement sur nos besoins manquants -rire gêné-

Avez-vous vu des bénéfices sur les patient.es ?

Oui nous avons clairement vu des effets positifs, notamment par la libération de la parole et une diminution nette de la décadence rapide des aspects cognitifs de nos patient.es, iels se remettent mieux pendant leurs rétablissements et ceux qui sont là pour du long terme sont plus simples à gérer, plus épanouis et donc plus simples à gérer pour notre personnel.

Certain.e.s musicien.ne.s se sont d'ailleurs investis pour aider dans les tâches quotidiennes notre personnel et c'est un point qui a permis de rendre nos métiers,

si difficiles, un peu plus faciles.

Par ailleurs, ce dispositif a permis le développement de l'art thérapie qui a fini par prouver ses effets, en dehors du fait de se concentrer sur autre chose que leur pathologie il semblerait que les cellules se remettent bien mieux en étant au contact de la musique live. Mais comme toujours, chaque dispositif a un revers moins positif et tout n'est pas rose avec le Musiscore

Pouvez-vous développer un peu plus votre propos autour des effets négatifs ?

Bien sûr, comme nous avons beaucoup de personnes musicien.ne.s au sein de nos établissements il est plus difficile de gérer une routine de quotidien, nous avons des allées et venues dans des espaces qui ne devraient pas l'être, certaines personnes ne se rendent pas non plus compte du public auquel iels s'adressent et nous avons déjà plusieurs fois géré des musicien.ne.s pensant bien faire mais qui faisaient plus de mal que de bien



Projet prospectif

parce que là seulement pour « augmenter leur Musiscore ».

Ensuite nous avons des collègues qui ont perdu leurs emplois, nous devons couper les dépenses globalement sur tous nos établissements et les personnes dédiées à l'animation ont été licenciées puisque nous ne pouvons pas les payer et que les musicien.ne.s sont là pour prendre gratuitement cette place. Nous avons également dû faire des licenciements au sein

de nos équipes d'aides soignant.e.s puisqu'aujourd'hui nous pouvons demander un coup de main aux musicien.ne.s sur des gestes qu'ils apprennent sur le moment et qu'ils sont très preneur.euse.s de ce genre d'actions qui a un fort impact sur leur Musiscore.

Enfin, pensez-vous que ce dispositif soit une bonne ou mauvaise chose ?

Je dirais que mon avis est très mitigé et ma

vision n'est pas aussi cartésienne que noir ou blanc. Il y a évidemment du positif, ouvrir nos établissements et la remise en forme de nos patient.e.s est évidemment positive, cependant nous avons évidemment de grosses réserves et il semblerait que les effets négatifs n'aient pas été assez anticipés.



Témoignage

Troubadour de Rêve

Voyez-vous, si cette crise éco-

nomique majeure vit le déclin des mouvements de foule, et que les flux de musicien.nes internationales se firent de plus en plus rares, je dois reconnaître que depuis la mise en place du Musiscore, j'ai su profiter de ce système qui donne une nouvelle place à l'artiste !

Aujourd'hui je suis passé de métier dispensable à incontournable, car, oui, au même titre qu'un médecin je soigne !

Troubadour rêveur, je prépare mes ritournelles durant mes heures de voyage, où je suis, comme le dirait ces rageux de l'association Air serein « contraint de m'arrêter ».

Sottises ! Je découvre chaque mois de nou-

veaux paysages culturels et sociaux. Sapristi ! Quelle extase !

J'avoue éprouver de l'émerveillement face à toutes ces règles qui m'imposent de respecter mon environnement ! Car, oui, en donnant de moi, je rends à la terre autre chose que mes dégâts carbonés ! Souhaitez que mon empreinte musicale puisse donner le « La » à ce magnifique dispositif, car, Musiscore j'adore !

En conclusion, à la question "Musiscore : c'est gore ou on adore ?", nous voyons bien au travers des différents témoignages que ce dispositif, initialement pensé pour soutenir les artistes investis dans des actions citoyennes et responsables, comporte un certain nombre de limites qui le rendent aujourd'hui très controversé.

Ces propos ont été recueillis par Jean-Micheline Aplatie, journaliste au Monde.



ENSEIGNEMENTS

Thématique 1

Artiste et numérique

Thématique 2

Artiste et écologie

Thématique 3

Artiste et parcours de vie

Thématique 4

Artiste et carrière professionnelle

ENSEIGNEMENTS CLÉS

Au-delà des productions proposées par les participant·es durant le marathon créatif, l'exercice d'anticipation qui leur a été proposé étant inhabituel pour elleux, nous avons souhaité prendre du recul sur ces contributions, pour en dégager quelques enseignements clés pour la filière.

Nous avons classé ces enseignements en fonction des thématiques identifiées dans l'étude exploratoire et le livret d'inspiration :

- Artiste et numérique
- Artiste et écologie
- Artiste et parcours de vie
- Artiste et carrière professionnelle

Certains enseignements sont plus généraux et ont été classés à part, faisant l'objet de remarques plus globales de notre part, par rapport à des tendances observées dans les productions des différents groupes.

Artiste & numérique

La place du numérique a été fortement questionnée. Parfois omniprésent dans certains scénarios, sa limitation dans les usages est également envisagée, que ce soit pour des raisons écologiques ou bien en raison d'inégalités socio-économiques conduisant à une forme d'élitisme dans l'accès aux outils de l'IA notamment.

Une méfiance vis-à-vis de l'IA et de ses impacts sur la filière semble se dégager. Les groupes ont tous pointé les risques en termes d'uniformisation des contenus ou des choix proposés au public et d'impact sur la créativité,

cette dernière étant menacée par les biais de l'IA, pouvant conduire à des censures fortes.

Il existe également une interrogation quant aux compétences futures de l'artiste musicien·ne : l'utilisation de l'IA pourrait-elle amener l'artiste à devenir demain une sorte de "technicien·ne du code" ?

Il est par contre surprenant de remarquer que la question du droit d'auteurs impactés par les IA n'a pas été abordée par les différents groupes.

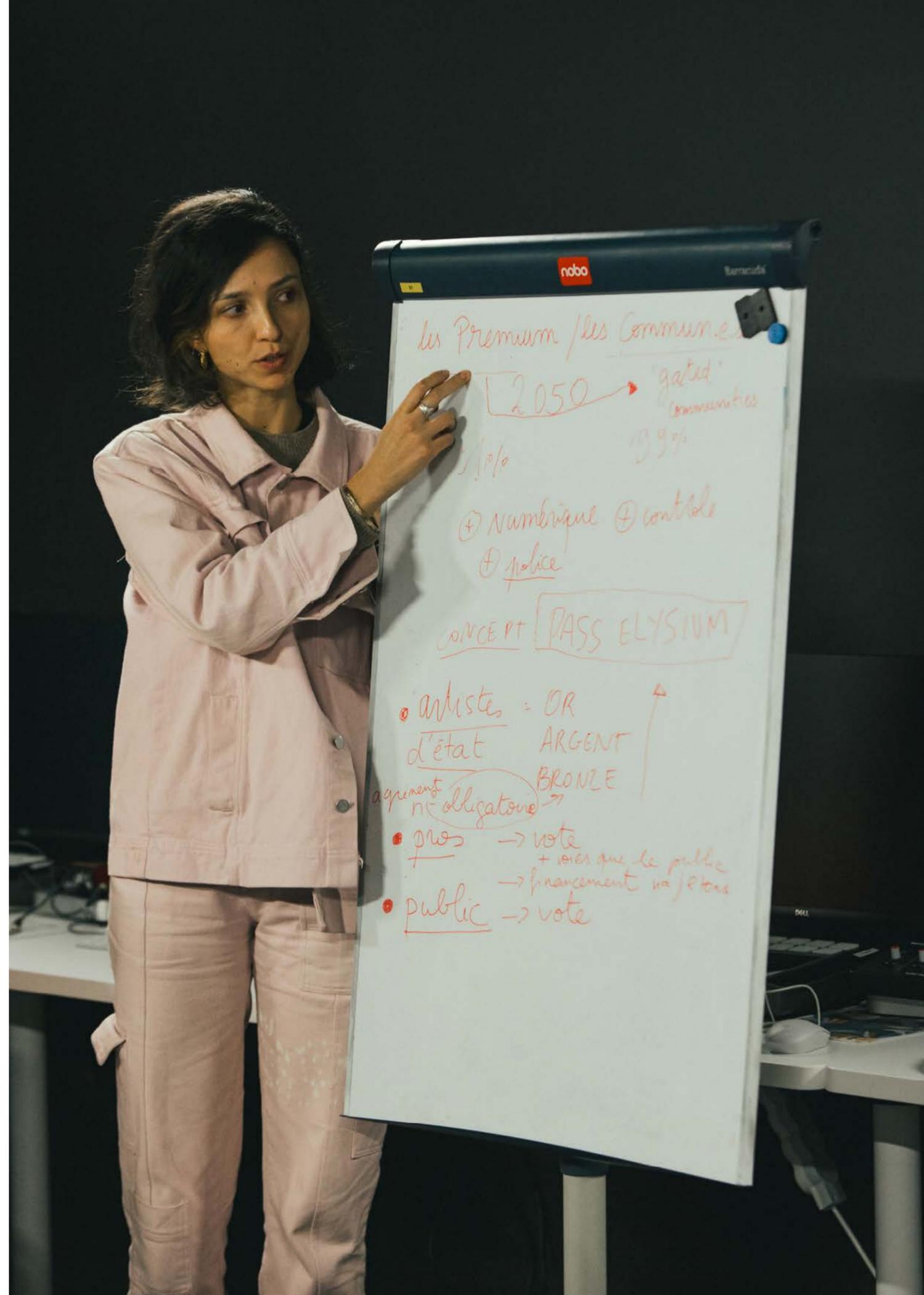
Artiste & écologie

De manière générale, la conscience des contraintes et des bouleversements écologiques à venir est très forte et partagée, qui conduit à une forme de fatalisme de la part des participant·es sur notre capacité collective à les gérer.

Il est à noter que du point de vue des artistes, se pose de manière concrète la question de l'impact individuel de ces contraintes, autant dans la production que dans les conditions de vie, qui souvent dans les propositions amène une logique de débrouillardise.

La question de la responsabilité a également été posée - quel·le(s) acteur·rice(s) de la filière doivent prendre en main ce sujet et comment ? - souvent sous l'angle de l'artiste et de son rôle "écologique", alors que le rôle de la filière a été peu évoquée, alors même que c'est elle qui a le plus de pouvoir d'agir.

L'omniprésence des thématiques d'un retour au local et de l'ancrage territorial, peut interroger, tout comme le fait que la dimension de coopération internationale ait en revanche été très peu évoquée.



Artiste & parcours de vie

L'enseignement principal réside dans le fait que les participant-es se sont très peu saisis de cette thématique, en tout cas pas de manière directe. On peut remarquer que dans une majorité de scénarios imaginés, le régime de l'intermittence est supprimé, et de manière plus globale les droits sociaux sont mis en péril, voire même complètement abolis.

Cela dit, des mécanismes d'entraide voient le jour même dans des conditions les plus défavorables aux artistes. Les nouvelles solidarités imaginées permettent alors de gagner en sécurisation des parcours, mais pas de manière institutionnalisée.

Artiste & professionnalisation

Nous pouvons tout d'abord noter que la multi-activité est présente dans l'ensemble des scénarios, quelle que soit sa forme (imposée, solidaire, systémique). Est-ce à dire qu'il s'agit d'un principe de fonctionnement acté par la filière ?

La question plus pointue des compétences, de leur développement, de leur valorisation ou de leur transfert n'a par contre pas été abordée.

Plusieurs groupes de travail ont tenu une réflexion sur la question de la réglementation du métier d'artiste, qui devient une profession réglementée dans le scénario 1, ou soumises à des contraintes fortes dans le scénario 4. Les impacts imaginés sont souvent décrits de manière négative.

Enfin nous pouvons remarquer que dans la plupart des scénarios on assiste à un renforcement de la structure pyramidale de la filière, avec des logiques de "starification" encore plus prégnantes et éphémères, en lien fort avec l'intervention des algorithmes pour faire ou défaire le succès des artistes.

C'est globalement l'expression d'une crainte d'inégalités socio-économiques plus fortes qui s'exprime.

**Enseignements généraux**

En dehors des thématiques citées précédemment, plusieurs traits communs ressortent des contributions des participant-es au marathon créatif, et nous semblent importantes à noter :

Les imaginaires mobilisés semblent "vampirisés" par le techno-solutionnisme ou l'effondrisme, dans une sorte de polarisation high-tech / no-tech des futurs. Ces 2 types d'imaginaires se retrouvent dans tous les scénarios, cohabitant parfois au sein d'une même proposition.

Les curseurs sur les impacts du dérèglement climatique sont souvent poussés jusqu'à l'extrême dans les différents scénarios, peu fidèles par exemple aux prévisions scientifiques du GIEC, notamment au niveau de la temporalité.

Chaque équipe a imaginé un scénario où les inégalités économiques et sociales venaient à s'amplifier, conduisant à des sociétés davantage polarisées qu'actuellement.

De nombreuses propositions tournent autour des mécanismes de solidarité au sein de la filière, mais aussi dans la société en général. Le retour d'un "lien humain" plus authentique est présent dans toutes les réflexions.

De manière générale, les scénarios traduisent une absence de croyance en la capacité de la puissance publique à anticiper les contraintes à venir. Et une crainte forte s'exprime de voir la vie politique dériver vers des approches nettement plus liberticides, voire fascistes.

Par ailleurs l'absence de mention des pouvoirs publics à l'échelon territorial est également un constat fort à poser.

En synthèse, les scénarios créés par les participant-es nous offrent des visions relativement pessimistes sur les années à venir, où de grands bouleversements sociaux, technologiques et écologiques surviennent et polarisent fortement la société.

Mais de ces sociétés appauvries économiquement ressortent des initiatives aussi largement positives, où la musique est explorée comme l'un des piliers du vivre ensemble, et où de nouvelles formes de fonctionnement et d'organisation apparaissent, tournées vers plus de partage et de solidarité. ☀

CONCLUSION

Les résultats de ce marathon créatif offrent un aperçu nuancé et complexe des futurs possibles pour les carrières de musicien·nes. Bien que les scénarios dépeignent souvent des réalités sociales, technologiques et écologiques difficiles, caractérisées par une polarisation accentuée, ils fournissent également une base solide pour la réflexion et l'action immédiate.

Face aux enseignements clés émergeant des scénarios, plusieurs pistes d'action se dessinent pour les acteur·rices de l'industrie musicale, les artistes et les décideur·euses politiques :

.....

1. Réorientation vers l'innovation technologique responsable

responsable : Instaurer des régulations pour prévenir l'uniformisation des contenus, tout en capacitant les artistes à maîtriser les outils de production technologique et en proposant des outils de protection juridique sur la création des œuvres.

.....

2. Engagement écologique concerté : Stimuler une approche collective et partagée pour réduire l'impact écologique de la filière dès à présent, démontrant ainsi une prise de décision en faveur de la responsabilité environnementale.

.....

3. Renforcement des droits et des mécanismes de solidarité et d'entraide : aussi bien au sein de la communauté artistique que dans les interactions avec la filière musicale.

.....

Surtout, les préoccupations exprimées dans les scénarios montrent la nécessité d'envisager de nouveaux espaces de dialogue et de régulation, tant au niveau local que national, afin de traduire ces préoccupations en actions politiques et d'éviter le risque de repli sur soi.

En conclusion, et au-delà des projections pour le futur, ce marathon a permis aux participant·es d'exprimer des signaux d'alerte et d'opportunité pour les parcours de carrière des musicien·nes. En travaillant de manière collaborative, les acteur·rices du secteur peuvent orienter ces scénarios vers des évolutions positives, offrant ainsi des perspectives plus durables et équitables pour les carrières musicales à venir.

Trempo, Le Pont Supérieur, Ministère de la Culture (DGCA)

CRÉDITS & REMERCIEMENTS

Cette démarche de design fiction a impliqué :

Commanditaires :

Ministère de la Culture - DGCA (Maxime Le Texier),
Trempe (Olivier Tura et Chloé Nataf) et le Pont Supérieur
(Catherine Lefaix-Chauvel)

Pilotage :

Trempe (Chloé Nataf) et Le Coup d'Après
(Pamela Bellier et Romain Fenouil)

Recherche exploratoire :

Le Coup d'Après (Pamela Bellier et Romain Fenouil)

Animation de l'événement :

Le Coup d'Après (Pamela Bellier et Romain Fenouil),
Louise Vivier et Justine Vigneron

Crédit photos :

Chama Chereau

Créations graphiques :

Louise Vivier et Justine Vigneron

Mise en page :

Louise Vivier



trempe



Soutenu
par

